

MUNICIPALITÉ DE PORTAGE-DU-FORT COPIE DE RÉOLUTION

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du 7 décembre 2020 présents formaient quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Lynne Cameron.

123-2020

RÉSOLUTION – ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE / ALLY TO CONJUGAL VIOLENCE

Il est proposé par Cody Coughlin et résolu à l'unanimité, à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale.

Déclaration présentée au conseil municipal de Portage-du-Fort par la directrice générale, Lisa Dagenais le 7 décembre 2020.

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

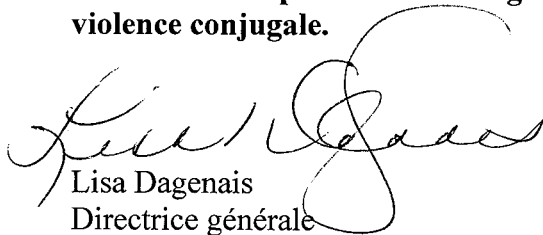
ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence conjugale envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

Il est résolu de proclamer Portage-du-Fort, municipalité, alliée contre la violence conjugale.


Lisa Dagenais
Directrice générale